

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26336770

Déposé
10-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0534681816

Nom(en entier) : **ARMIN ROBOTICS**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de Nivelles 167
7181 Seneffe**Objet de l'acte :** DIVERS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue, le 13/11/2025 à 9h30 chez ARMIN Robotics

Le président chargé de présider la séance est Monsieur Thomas JANQUART

Le secrétaire chargé de la rédaction du procès-verbal est Madame Myriam DE COL

Présents :

Dumoulin Aero sa, représentée par CAMMERMANS Geoffroy (115 parts - catégorie C) IMBC 2020

sa, représentée par DE COL Myriam (115 parts - catégorie B)

JANQUART Thomas (685 parts - catégorie A)

SM4I représenté par JANQUART Thomas (30 parts - catégorie A)

UNISTEEL sa, représentée par LORENZON Patrick pour Unisteel sa (115 parts - catégorie D)

Excusés : /

Absents non excusés : /

Invités : /

Procurations /

Après avoir vérifié les procurations, le président ouvre la séance à 9h30'.

Ordre du jour de l'assemblée générale

Le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale :

1)

Nomination d'un nouveau réviseur pour mandat de 3 ans

Résolutions

1)

Nomination d'un nouveau réviseur pour mandat de 3 ans

Les actionnaires choisissent Groupe Audit Belgium à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 9h51.

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale, lequel est signé par les actionnaires, ainsi que par le président et le secrétaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").